

DIRECTION NATIONALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE



N° 000002 /DNTCP-DN

Bamako, le 07 JAN 2025

*Le Directeur National du Trésor
et de la Comptabilité Publique*
A

- Messieurs les Chefs de Division et de Cellule de la DNTCP ;
- Monsieur l'Agent Comptable Central du Trésor ;
- Monsieur le Payeur Général du Trésor ;
- Monsieur le Receveur Général du District ;
- Madame et Messieurs les Trésoriers Payeurs Régionaux.

OBJET : ORIENTATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Mali, à l'instar d'autres pays, connaît d'importantes mutations technologiques qui constituent aujourd'hui un levier important de transformation digitale et de performance. Cette transformation digitale est devenue indispensable pour s'adapter à un écosystème de plus en plus complexe et innovant.

Conscient de ces enjeux, le Président de la Transition, Chef de l'Etat a instruit d'accélérer la mise en œuvre de sa vision fondée sur la modernisation de l'Etat, notamment la digitalisation de l'administration publique en général et celle des moyens de paiement en particulier.

Cette démarche vise, entre autres, la modernisation de la gestion des finances publiques, la sécurisation des ressources de l'Etat et des autres organismes publics et le renforcement de l'inclusion financière.

En plaçant la digitalisation des moyens de paiement au cœur de cet objectif de modernisation de l'action publique et de gestion saine et transparente des finances publiques, les plus hautes autorités du pays engagent le Trésor public à offrir des solutions digitales pour l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses publiques.

Dans cette dynamique, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) doit amorcer sa transformation digitale, en accélérant la dématérialisation de ses procédures et en offrant des moyens de paiements digitaux performants et sécurisés aux usagers et aux organismes publics.

A cet effet, pour permettre à la DGTCP de jouer pleinement son rôle dans l'atteinte des objectifs de modernisation de l'administration publique, j'ai décidé de placer l'année 2025 sous le sceau de « **la transformation digitale du Trésor Public** ».

Les orientations qui soutiennent le thème de l'année 2025 sont décrites ci-après.

I- ORIENTATIONS PRIORITAIRES

Pour traduire ce thème en mesures concrètes, trois (3) orientations prioritaires ont été identifiées.

1) La digitalisation des moyens de paiement

La DGTCP est au cœur de la digitalisation des moyens de paiement de l'Etat aussi bien pour l'encaissement des recettes que pour le paiement des dépenses publiques. Dans ce contexte, il nous revient de mettre en œuvre des actions stratégiques et opérationnelles visant à intégrer les solutions digitales de paiement pour l'exécution des opérations financières de l'Etat.

A cet égard, il nous revient de mettre en place un système d'encaissement électronique sécurisé et accessible à tous les usagers des services publics d'une part et recourir pleinement aux différentes plateformes électroniques de paiement d'autre part. Il s'agit de mettre en œuvre la stratégie nationale de digitalisation des moyens de paiement qui consiste pour la DGTCP à :

- concevoir et déployer la plateforme électronique d'encaissement des recettes et de paiement des dépenses dénommée « **TresorPay** » ;
- lancer le projet de création de la monnaie électronique du Trésor dénommée « **TresorMoney** » ;
- finaliser l'adhésion à GIM-UEMOA et rendre opérationnelles ses solutions ;
- optimiser l'usage des plateformes Régionales de paiement STAR UEMOA et SICA UEMOA.

2) La Digitalisation de certaines procédures au sein de la DGTCP

L'étape de transformation digitale signifie que les usages numériques permettent intrinsèquement des innovations et des créativité, plutôt que de simplement améliorer et soutenir les méthodes traditionnelles.

Il s'agira de définir un Plan de Transformation digitale des procédures au sein de la DGTCP. Ce plan devrait se baser sur les axes ci-après : **la simplification, l'interopérabilité, la transparence, l'archivage et la gouvernance.**

Dans ce cadre, il sera procédé à une mise en œuvre méthodique et organisée de ce processus de transformation digitale :

- une première étape consistera à faire une évaluation des procédures existantes au sein des services du Trésor pouvant être dématérialisées ;

- une deuxième étape permettra de proposer des solutions innovantes basées sur les outils technologiques au profit des agents des services du Trésor et des usagers publics ;
- une troisième étape devrait permettre de mettre en place des mécanismes de suivi évaluation des changements apportés.

Dans la phase d'opérationnalisation, il s'agira concrètement, entre autres de :

- améliorer la fourniture d'internet pour l'ensemble des services du Trésor;
- mettre en place un système de gestion électronique des documents ;
- optimiser les échanges d'informations intra services par l'implémentation de solutions informatiques intégrées ;
- optimiser le système de la télé Réunion et le travail collaboratif dématérialisée ;
- lancer le projet de signature électronique.

3) La poursuite du renforcement du dispositif de sécurisation des deniers publics

Cette sécurisation sera traduite par la poursuite des contrôles inopinés des caisses sur toute l'étendue du territoire. Aussi, les encaisses des comptes publics feront l'objet d'un suivi rigoureux. Les procédures de suivi de l'encaisse seront actualisées pour prendre en compte les risques. Il s'agit de procéder à :

- l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des postes comptables du Trésor, agents comptables et régisseurs ;
- l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques des finances publiques.

II- AUTRES ORIENTATIONS

En plus des orientations prioritaires ci-dessus déclinées, les efforts seront poursuivis pour consolider les acquis.

Dans cette optique, il s'agira de procéder à :

- la poursuite du processus de réforme institutionnelle et organisationnelle du Trésor Public ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de développement du Trésor Public ;
- l'élaboration d'un plan de carrière au sein des services du Trésor et la mise en place d'un dispositif transparent d'évaluation de compétence et de promotion au sein du réseau;
- l'amélioration du dispositif de supervision des entités sous tutelle, notamment les banques et établissements financiers et les compagnies d'assurance ;
- l'amélioration de la qualité des services offerts aux correspondants du Trésor ;
- le renforcement des capacités des agents du Trésor.

Au regard des enjeux liés à la mise en œuvre de ces orientations, j'invite tous les services à s'approprier le thème de l'année. Aussi, je vous engage, chacun en ce qui le concerne, à décliner les présentes orientations en actions concrètes et d'en assurer le suivi-évaluation. A cet effet, des reportings semestriels devront être faits par vos services.

Enfin, j'invite tous les services à se mobiliser pour accélérer la marche du Trésor Public vers une **une administration financière moderne et performante au service d'une gestion saine des finances publiques.**

07 JAN 2025

Ampliations :

MEF.....P/CR
DC.....P/Suivi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
LE DIRECTEUR NATIONAL
Le Directeur
National
Direction Nationale du Trésor
et de la Comptabilité
Siaka SAMAKE
Chevalier de l'Ordre National